

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le TRENTE SEPTEMBRE
le Conseil municipal de la commune de Morzine s'est réuni en séance ordinaire publique,
à dix-huit heures,
salle du conseil municipal de Morzine,
sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER - maire

Date de convocation du conseil municipal adressée par le maire,
conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 du CGCT : 25 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Quorum : 12

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 23

- Pour : 23

- Contre : /

- Abstention : /

Etaient présents : 19

Mmes, MM. MARCHAND Thierry, BAUD PACHON Valérie, BAUD Philippe, ANTHONIOZ TAVERNIER Elisabeth, MARULLAZ David, VERNET Josette, PERRIER Guy, MARULLAZ Marie-Paule, GAYDON Jean-François, BÉARD Patrick, BRAIZE Jean-Michel, LEFANT Myriam, RAYBAUD MARTIGNONI Florence, ROSSET Emmanuelle, LENVERS Fabien, CONSTANT Monique, TROMBERT Julien, MARULLAZ Aube

Absents : 04

Mmes, MM. THORENS Valérie, COQUILLARD Michel, PLAGNAT Emilie, HEU Benoît

Pouvoirs : 04

Mme THORENS Valérie	à	Mme ROSSET Emmanuelle
M. COQUILLARD Michel	à	M. BERGER Jean-François
Mme PLAGNAT Emilie	à	M. LENVERS Fabien
M. HEU Benoît	à	Mme MARULLAZ Aube

- Madame Marie-Paule MARULLAZ a été désignée secrétaire -

D_2026_09_14

BUDGET 2026 DU BUDGET ANNEXE « REGIE DU PARC DES SPORTS » : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu la délibération en date du 16 avril 2026 adoptant le budget primitif 2026,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un ajustement des crédits inscrits au budget annexe « régie du parc des sports »,

Il est exposé les changements nécessaires :

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros	Chapitre	Article	Libellé	Montant en euros
FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
65	65818	Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	1 000	75	75813	Redevances versées par les fermiers	500
011	6378	Autres impôts et taxes	- 500				
TOTAL			500	TOTAL			500
INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
21	2158-101	Autres installations, matériel et outillages techniques	7 000				
21	2158-200	Autres installations, matériel et outillages techniques	- 4 000				
21	2158-201	Autres installations, matériel et outillages techniques	- 3 000				
TOTAL			-	TOTAL			-

Après avis favorable de la commission « Finances » du 1^{er} septembre 2026,

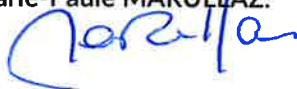
LE CONSEIL MUNICIPAL,
 après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative N°1 telle qu'elle lui est présentée,

DONNE TOUTES DELEGATIONS UTILES à M. le maire pour son application.

Pour extrait certifié conforme,
 fait à Morzine, le 02 octobre 2026.

La secrétaire de séance,
 Marie-Paule MARULLAZ.



Le maire de Morzine,
 Jean-François BERGER.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du maire de Morzine, d'un recours auprès du préfet de la Haute-Savoie et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.